

Premier atelier

Termes clés



CARRIÈRE

La carrière d'une personne est un parcours de vie, d'apprentissage et de travail. Une carrière comprend les emplois, les professions et les activités bénévoles. Elle inclut également les formations, les certifications et les études.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) est un ministère du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le ministère de l'EPFT a pour objectif d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à s'épanouir dans leur vie, dans leur apprentissage et dans leur travail. Il souhaite que chaque citoyen ait les compétences et les connaissances dont il a besoin dans un environnement équitable, sûr et accueillant. Le Ministère veut également mettre sur pied un effectif de personnes brillantes, compétentes et vaillantes au moyen de nouveaux programmes utiles. Il souhaite faire du Nouveau-Brunswick une province dynamique et prospère.



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Demographics share information on the characteristics of a population. This information may include details on age, gender, marital status, employment rates, income and education.



GOVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribue à l'établissement de règles et à la prise de décisions pour la province. Le chef est appelé premier ministre. Le groupe parlementaire, ou l'Assemblée, crée des lois, et le premier ministre et son équipe travaillent à les mettre en œuvre. Ils voient à la bonne administration de la province. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) est le plus important employeur de la province.



DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE

La demande de main-d'œuvre (ou la demande de travailleurs) comporte deux volets. Il y a la demande de main-d'œuvre globale, qui désigne le nombre de personnes employées + le nombre de postes vacants, et il y a la demande de main-d'œuvre non satisfaite, qui correspond uniquement au nombre de postes vacants.



INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'information sur le marché du travail (IMT) consiste en des renseignements sur le travail et les travailleurs.



OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE

L'offre de main-d'œuvre (ou la disponibilité de main-d'œuvre) correspond au nombre de travailleurs actuels, de chercheurs d'emploi et de travailleurs potentiels sur le marché du travail.



PROFESSION

Une profession est un emploi qu'une personne occupe en fonction de ce qu'elle aime et des compétences qu'elle possède. Une personne peut chercher un emploi dans ce domaine, vouloir continuer à y travailler ou même en faire une profession si des licences ou des accréditations spéciales sont requises.



TENDANCES

Les tendances renvoient aux courbes de l'emploi fondées sur la collecte de données et de statistiques pour prédire les mouvements et les changements dans les perspectives d'emploi au cours d'une période donnée.